

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 juillet 2016

Objet : RD - Fermeture de la déchetterie de Chambéry-le-Haut et réorientation des usagers vers le site de Bissy

- date de convocation le 07 juillet 2016
- nombre de conseillers en exercice : 76

L'an deux mille seize, le mercredi treize juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à Les Déserts, lieu-dit La Féclaz, salle Le Carcey, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 56

Barberaz	Jean-Pierre Coudurier - David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Claude Vallier - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Chantal Giorda - Patrick Mignola
La Thuile	Dominique Pommat
Les Déserts	Michel André
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Chantal Capitan
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen - Michel Fournier
Saint-Baldoph	Christophe Richel - Jacqueline Rol
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Saint-Jean-d'Arvey	Adeline Vincent
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Françoise Carret

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 3

Gérard Marcucci - Lionel Mithieux - Bernard Januel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Nathalie Colin-Cocchi à Aloïs Chassot - de Danièle d'Agostin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Christian Papegay - de Daniel Grosjean à Jean-Marc Léoutre - de Muriel Jeandet à Sylvie Koska - de Delphine Julien à Mustapha Hamadi - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Anne Manipoud à Christine Dioux - de Maurice Meunier à Catherine Chappuis - de Anne Routin à Luc Berthoud - de Dominique Saint-Pierre à Dominique Mornand - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Benoit Perrotton - de Françoise Van Wetter à Frédéric Bret - de Céline Vernaz à Pascal Mithieux

- conseillers excusés : 5

Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Marie-José Dussauge - Edith Livernois - Christophe Pierretton

Conseil communautaire du 13 juillet 2016

délibération n° 119-16 C

objet **RD - Fermeture de la déchetterie de Chambéry-le-Haut et réorientation des usagers vers le site de Bissy**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés, rappelle qu'au cours du débat d'orientations budgétaires, un arbitrage en faveur de la fermeture de la déchetterie de Chambéry-le-Haut a été acté.

En effet, cet équipement ouvert en 1987, ce qui en fait une des premières déchetteries de France, est aujourd'hui vétuste et n'est plus conforme aux normes environnementales. Il n'accueille pas non plus l'ensemble des filières. La rénovation de la déchetterie n'aurait résolu ni le problème d'accueil de tous les types de déchets ni le problème d'accès dangereux.

L'aménagement du site, peu évolutif, est très accidentogène.

- Le site est étroit : deux ou trois voitures à quai ne permettent plus la circulation des autres usagers. Durant les pointes de fréquentation, cela crée une retenue de véhicules qui remonte sur l'avenue Pierre Mendès-France, voirie à circulation rapide (70 km/h).
- Le site propose une seule voie de sortie, ce qui induit un risque de collision entre les usagers et les poids lourds transportant les bennes.
- Le site ne prévoit pas de dispositif antichute dans les bennes (garde-corps).

L'exploitation du site est une source de pollution chronique.

- Les eaux de pluie polluées sont déversées sans traitement dans le parc public situé en contrebas. Cela provoque une érosion importante et des coulées de boue. De plus, l'ensemble des eaux de ruissellement de la voirie amont s'écoulent sous la déchetterie.
- Les déchets électriques et électroniques (DEEE) ainsi que les déchets dangereux (solvants, peintures...) ne sont plus collectés depuis le mois d'avril 2015, faute d'équipement de rétention des liquides polluants. Ce changement a accentué la diminution des tonnages collectés pour pratiquement 5 % sur l'année 2015.

Conformément à une circulaire de 2012, les déchetteries du gabarit de celle de Chambéry-le-Haut sont soumises à un contrôle périodique de la conformité de leur fonctionnement. La loi a obligé Chambéry métropole à réaliser ce premier contrôle (par le biais d'un cabinet de vérification indépendant) avant le 30 juin 2014.

A l'issue du diagnostic, la mise en conformité de cette déchetterie a été estimée en 2013 à 560 000 €HT hors aléas de travaux.

Conformément à la réglementation, le maintien de cette déchetterie en exploitation rend donc sa réhabilitation obligatoire, ce qui ne permettra cependant pas un niveau d'accueil homogène avec les trois autres déchetteries de l'agglomération :

- sa surface insuffisante ne permet pas de collecter tous les types de déchets,
- le risque de collision sur l'avenue Pierre Mendès-France ne peut être supprimé,
- son isolement induit un pillage et une insécurité chroniques.

Ce site ne répondant plus aux standards d'accueil et de sécurité des usagers, ni de protection de l'environnement, et les coûts de remise aux normes trop élevés, conduisent à sa fermeture et une réorientation des usagers vers le site de Bissy, à la fois récent (2012), moderne, accessible et accueillant toutes les filières.

La mise à niveau du service des déchetteries a fait l'objet d'une phase de concertation avec les représentants des quartiers de Chambéry se trouvant dans la zone de chalandise de la déchetterie de Chambéry-le-Haut (réunion du 26 mai 2016 en présence des élus de la Ville de Chambéry, du vice-président chargé de la gestion des déchets de Chambéry métropole et des services) ainsi que de plusieurs communications dans la presse.

En contrepartie, la collectivité s'est engagée à accélérer la conteneurisation de Chambéry-le-Haut en installant 21 conteneurs grand volume en 2016 puis 25 en 2017, ce qui permettra de finaliser le maillage du quartier en conteneurs enterrés.

De plus, la collectivité, sensible à la problématique des encombrants déposés sauvagement sur le domaine public, organisera deux opérations « vide-caves » annuelles en associant les acteurs du quartier et permettant de communiquer aux habitants sur les thèmes du réemploi et du recyclage.

En parallèle, Chambéry métropole et Grand Lac travaillent de concert afin d'apporter une réponse aux dépôts des professionnels actuellement réalisés en déchetteries. En effet, plusieurs initiatives privées sur le bassin de vie permettraient de réorienter ces déchets des professionnels vers les filières dédiées.

En conséquence, il est proposé d'acter la fermeture de la déchetterie de Chambéry-le-Haut, étant précisé que la déchetterie de Bissy, ou celles de La Ravoire et de Saint-Alban-Leysse, accueilleront les tonnages déposés précédemment à la déchetterie de Chambéry-le-Haut.

Une communication est actuellement déployée afin d'informer les usagers concernés.

Vu l'article 4 alinéa 2-IV des statuts de Chambéry métropole, qui dispose que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis de la commission de la gestion des déchets ménagers et assimilés du 14 juin 2016,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 2 Abstentions :

Article 1 : décide la fermeture de la déchetterie de Chambéry-le-Haut,

Article 2 : dit que les usagers seront informés et réorientés vers les autres sites et plus particulièrement celui de la déchetterie de Bissy,

le président,
Xavier Dullin